

Décision

Générale

colonial

Décision n° 268 décision n° 268 du 7 mars 1947

n° 268

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 mars 1947

Numéro JO

n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro

30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

M. Ismael Hersi, commis contractuel des douanes, est versé dans le cadre administratif créé par l'arrêté susvisé en qualité de commis de 1re classe des douanes (17e échelon), avec une ancienneté conservée de 1 an 3 mois, au 1er janvier 1947.